



ACCES AU GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE A TITRE PERSONNEL

Chaque année un tableau de nomination au grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale à titre personnel est établi par la Direction générale. Le tableau d'avancement principal (TAP) pour l'année N+1 permet des nominations du 1er janvier au 30 décembre N+1.

La note de service concernant l'accès à ce grade est généralement publiée en juillet de l'année N.

Les agents promus conservent les emplois dont ils sont titulaires jusqu'à leur départ à la retraite.

CONDITIONS LEGALES DE NOMINATION POUR LE TAP

Les inspecteurs divisionnaires des Finances publiques de classe normale sont choisis parmi les inspecteurs ayant atteint l'échelon terminal de leur grade et comptant au moins sept ans de services effectifs dans un corps de catégorie A.

Les deux conditions doivent être remplies à la date de nomination souhaitée, soit au plus tard au 30 décembre N+1.

PRE REQUIS

L'accès à ce grade est ouvert aux inspecteurs:

- pour lesquels le directeur local n'aura pas émis d'avis défavorable ;
- ayant déroulé une carrière honorable (non visée par une sanction disciplinaire, lettre d'observations, note de service, etc.) ;
- susceptibles de jouir de leur pension au plus tard le 30 juin N+2.

DOSSIER DE CANDIDATURE

La candidature se fait sur un imprimé spécifique accompagné de l'attestation manuscrite sur l'honneur, par laquelle le candidat s'engage à respecter la date de retraite annoncée sur l'imprimé.

CLASSEMENT DES DEMANDES

Les candidats seront classés sur le tableau en fonction de la date de naissance, jusqu'à épuisement des possibilités de nomination au titre du tableau principal.

EFFET DE LA NOMINATION AU GRADE D'IDIV

DATE D'EFFET

L'accès au grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale à titre personnel prend effet, au plus tôt, au 1^{er} janvier N+1.

EFFETS SUR L'INDEMNITAIRE

Les émoluments servant de base à la détermination des pensions de retraite restent constitués par les derniers émoluments soumis à retenue, afférents à l'indice correspondant à l'emploi, grade et échelon effectivement détenus depuis au moins six mois.

L'IMPACT FONCTIONNEL

Les nominations au grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale à titre personnel s'effectuent:

- dans le cadre de la gestion des inspecteurs ;
- sans changement de fonction ;
- sans changement de poste ;
- sans possibilité de pouvoir obtenir une mutation ou une promotion.



CONTACT PRESSE CFTC-DGFIP :

Mail : syndicat-national@cftc-dgfip.fr